



---

**Communiqué de presse de la Commission du Danube : Quatre-vingt-quinzième session de la Commission du Danube (15, 23 juin 2021)**

Les séances de la Quatre-vingt-quinzième session de la Commission du Danube (CD) ont eu lieu les 15 et 23 juin 2021 dans l'immeuble de la Commission du Danube à Budapest sous la présidence de la Représentante d'Ukraine à la Commission du Danube, Son Excellence Mme l'Ambassadrice Liubov Nepop.

La séance de la session du 15 juin 2021 déroulée en format hybride a été interrompue pour des raisons techniques. La session s'est poursuivie le 23 juin 2021, toujours en régime hybride, ce qui a offert aux membres des délégations la possibilité d'y assister aussi bien dans la salle des conférences qu'à distance, en régime en ligne.

Ont pris part aux travaux de la session des délégations de tous les onze Etats membres de la Commission du Danube (République fédérale d'Allemagne, République d'Autriche, République de Bulgarie, République de Croatie, Hongrie, République de Moldova, Fédération russe, Roumanie, République de Serbie, République slovaque, et Ukraine) ainsi que des observateurs de la Commission centrale pour la navigation du Rhin et de la Commission internationale pour le bassin de la Save.

La session a examiné des questions relevant de diverses sphères de l'activité de la CD et a adopté une série de Décisions, recommandées par le groupe de travail pour les questions juridiques et financières et par le groupe de travail pour les questions techniques ou bien soumises par des Etats membres. De même, la Présidente de la CD a exposé les principales tâches de la CD en 2021 et a été écoutée une information sur l'avancée de la révision de la Convention relative au régime de la navigation sur le Danube présentée par Mme Rita Silek, Président du Comité préparatoire pour la révision de la Convention de Belgrade.

De cette manière, au cours de la Quatre-vingt-quinzième session, les Représentants des Etats membres ont adopté 13 Décisions :

- concernant la nomination de Mme Marijana Cindrić au poste de conseiller pour le développement de la navigation danubienne du Secrétariat de la Commission du Danube (CD/SES 95/35);
- concernant les questions techniques (sur les résultats des réunions d'experts déroulées au cours du premier semestre de 2021 et sur les conclusions de la séance du groupe de travail pour les questions techniques de 21-23 avril 2021) (CD/SES 95/14);
- concernant l'amendement des dispositions des « Règles de procédure de la Commission du Danube » en vue d'introduire la langue anglaise en tant que langue de travail des réunions d'experts (CD/SES 95/15);
- concernant l'interprétation des dispositions de l'article 23 des « Règles de procédure de la Commission du Danube » (CD/SES 95/16);



- concernant l'amendement du « Règlement relatif aux droits et obligations des employés du Secrétariat de la Commission du Danube » (au sujet du délai d'expiration du contrat de travail conclu pour une durée indéterminée) (CD/SES 95/17);
- concernant l'exécution du budget de la Commission du Danube pour 2019 (CD/SES 95/23);
- concernant l'exécution du budget de la Commission du Danube pour 2020 (CD/SES 95/24);
- concernant les questions juridiques (au sujet de l'approbation du Rapport sur les résultats de la séance du groupe de travail pour les questions juridiques et financières de 20 -22 octobre 2020) (CD/SES 95/26);
- concernant l'adoption des « Dispositions relatives aux archives de la Commission du Danube » (CD/SES 95/28);
- concernant l'approbation du Compte-rendu sur les travaux de la XI<sup>e</sup> session extraordinaire (CD/SES 95/29);
- concernant la participation de représentants de l'Association *EDINNA* aux travaux de la Commission du Danube (CD/SES 95/30);
- concernant l'attribution à M. Stanislav Fialík, à titre posthume, de la médaille commémorative « pour des mérites dans le développement de la navigation danubienne » (CD/SES 95/31);
- concernant l'attribution à M. Evguéniy Lazarévitch Brodskiy de la médaille commémorative « pour des mérites dans le développement de la navigation danubienne » (CD/SES 95/32).

Ont été écoutés un Rapport sur l'activité du Secrétariat pendant la période depuis décembre 2020 (CD/SES 95/4), une Information au sujet de la coopération avec des organisations internationales (CD/SES 95/5) et le Rapport du Directeur général sur l'exécution du budget de la Commission du Danube pour 2020 (CD/SES 95/22), dont il a été pris note.

A l'issue de ses travaux, la Quatre-vingt-quinzième session de la Commission du Danube a discuté de la question de la modification des délais pour la préparation des rapports sur les résultats des séances des groupes de travail et des réunions d'experts et a également établi l'ordre du jour à titre d'orientation de la Quatre-vingt-seizième session de la Commission du Danube qui aura lieu le 14 décembre 2021.